

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article909>

LA LIBRE PENSÉE A ETE REÇUE PAR VINCENT PEILLON, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Publication date: jeudi 22 août 2013

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Le mardi 20 août 2013, une délégation de la Fédération nationale de la Libre Pensée conduite par son Président Marc Blondel, accompagné de David Gozlan - Secrétaire général, Christian Eyschen - Vice-président et Jacques Fassié membre de sa Commission Administrative Nationale a rencontré monsieur Vincent Peillon - Ministre de l'Éducation nationale assisté d'une collaboratrice chargée des *questions de société et arguments* , au siège du Ministère.

L'entrevue qui a duré près d'une heure et demie a été courtoise, mais ferme de part et d'autre. La Libre Pensée a réaffirmé sa demande **d'abrogation de la loi Debré**, mère de toutes les lois antilaïques. Monsieur le Ministre a d'abord indiqué qu'il ne nous recevait pas pour répondre positivement à cette demande. Il a déclaré qu'un des grands objectifs de son mandat ministériel est le rééquilibrage de l'affectation des moyens pour diminuer les inégalités afin que l'École remplisse au mieux sa mission.

À la question de la Libre Pensée : « *Il y a un rapport établi : 80 % pour l'Enseignement public et 20% pour l'enseignement privé. Le rééquilibrage sera-t-il dans les 80 % pour l'Enseignement public ou dans les 100% ?* ». Vincent Peillon a répondu clairement : dans les 100%. La Libre Pensée estime que cela peut déboucher sur une augmentation de la part du public au détriment de celle du privé, mais l'inverse est tout aussi possible. **Il faudra donc juger aux actes.** Le Ministre a déclaré inscrire son action dans la volonté du Président de la République de favoriser l'Enseignement comme une des solutions pour sortir de la crise.

La Libre Pensée a ensuite abordé la question de la **morale laïque**. Le Ministre a tout d'abord déploré la perte de la connaissance de ce qu'est la laïcité dans le monde enseignant. Il faut réapprendre la laïcité, c'est pourquoi il y aura une formation spécifique sur la laïcité pour les enseignants nouvellement recrutés. Une « **Charte de la Laïcité** » actuellement en discussion sera mise en oeuvre dans tous les établissements scolaires.

La Libre Pensée, après avoir indiqué que selon elle, la morale religieuse n'existant pas, la morale laïque ne pouvait exister non plus, a fait part de son sentiment que l'on passait de l'annonce de l'enseignement de la morale laïque à l'enseignement laïque de la morale, ce qui avait alors un sens acceptable. Monsieur Vincent Peillon a indiqué que pour lui, c'était la même chose, mais que la nouvelle formule semblait mieux satisfaire tout le monde. Il a indiqué que malgré des approches différentes, la contribution de la Libre Pensée au débat lui semblait utile.

Ensuite la Libre Pensée a donné son analyse de **la loi de refondation** en indiquant qu'il ne lui semblait pas qu'il y avait une quelconque rupture avec la loi précédente de François Fillon, qu'elle s'inscrivait dans toujours plus d'autonomie des établissements selon le modèle du privé ; concernant les activités organisées dans le cadre des projets éducatifs territoriaux institués dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Libre Pensée a exprimé ses inquiétudes quant aux inégalités prévisibles selon les moyens et les orientations des communes, le paiement des activités péri, post et para scolaires posant problème. Enfin, la Libre Pensée a posé la question du respect de la laïcité par les intervenants extérieurs dans le cadre de ces activités à l'intérieur des établissements publics.

Le Ministre a fait part de son profond étonnement de notre lecture de la loi. Pour lui, il n'a pas retiré une minute du temps scolaire. Alors qu'actuellement 25% des élèves font des activités péri, para, post scolaires et qu'elles sont payantes, la décision du Gouvernement de financer ces activités permettra à un plus grand nombre d'élèves d'en bénéficier, ce qui diminuera les inégalités territoriales.

Il s'est interrogé sur la perception négative que la société pouvait avoir de la loi de refondation et a récusé toute territorialisation de l'École. Il a donc été convenu mutuellement que de nouvelles rencontres devront avoir lieu entre

LA LIBRE PENSÉE A ETE REÇUE PAR VINCENT PEILLON, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

lui et la Libre Pensée pour approfondir la discussion. Le ministère a dans ses intentions de suivre particulièrement la question de la laïcité dans les activités complémentaires au sein des établissements publics.

La Libre Pensée a déposé 4 autres dossiers : elle demande que soit prohibé **le passage d'examens dans les établissements privés**, qu'il soit mis la **fin aux aumôneries dans les collèges et lycées publics** puisque la nouvelle réglementation permet aux élèves de sortir des établissements pour ce genre d'activités, que **cesse la déréglementation en matière de programmes d'enseignement et de statut des personnels de l'expérimentation ECLAIR** et la question de **la biométrie** qui augmente le fichage des élèves.

Monsieur Vincent Peillon a indiqué que ses services étudieront les fiches que la Libre Pensée a déposées sur ces questions et qu'elle serait de nouveau reçue pour en débattre. [Les différents documents sont joints à ce communiqué.](#)

Paris, le 21 août 2013